



Dossier de candidature Petite Galerie du Musée - La Brigue



Artiste	Association
Nom : Adresse : Tél : Mail : Site web :	Nom : Responsable : Adresse : Tél : Mail : Site web :

Discipline artistique :

Peinture

Dessin

Photographie

Autre

Préciser :

➤ Expositions déjà effectuées et/ou prévues :

➤ Thème de l'exposition :

➤ Type de présentation (formats, encadrements...) :

Calendrier Petite Galerie du Musée - La Brigue



JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
	Jeudi 1	Dimanche 1	Mercredi 1
	Vendredi 2	Lundi 2	Jeudi 2
	Samedi 3	9 Mardi 3	Vendredi 3
	Dimanche 4	Mercredi 4	Samedi 4
Samedi 5	Lundi 5	Jeudi 5	Dimanche 5
Dimanche 6	Mardi 6	Vendredi 6	Lundi 6
1 Lundi 7	Mercredi 7	Samedi 7	14 Mardi 7
Mardi 8	Jeudi 8	Dimanche 8	Mercredi 8
Mercredi 9	Vendredi 9	Lundi 9	Jeudi 9
Jeudi 10	Samedi 10	10 Mardi 10	Vendredi 10
Vendredi 11	Dimanche 11	Mercredi 11	Samedi 11
Samedi 12	Lundi 12	Jeudi 12	Dimanche 12
Dimanche 13	Mardi 13	Vendredi 13	Lundi 13
Lundi 14	Mercredi 14	Samedi 14	15 Mardi 14
2 Mardi 15	Jeudi 15	Dimanche 15	Mercredi 15
Mercredi 16	Vendredi 16	Lundi 16	Jeudi 16
Jeudi 17	Samedi 17	11 Mardi 17	Vendredi 17
Vendredi 18	Dimanche 18	Mercredi 18	Samedi 18
Samedi 19	Lundi 19	Jeudi 19	Dimanche 19
Dimanche 20	Mardi 20	Vendredi 20	Lundi 20
Lundi 21	Mercredi 21	Samedi 21	16 Mardi 21
3 Mardi 22	Jeudi 22	Dimanche 22	Mercredi 22
Mercredi 23	Vendredi 23	Lundi 23	Jeudi 23
Jeudi 24	Samedi 24	12 Mardi 24	Vendredi 24
Vendredi 25	Dimanche 25	Mercredi 25	
Samedi 26	Lundi 26	Jeudi 26	
Dimanche 27	Mardi 27	Vendredi 27	
Lundi 28	Mercredi 28	Samedi 28	
4 Mardi 29	Jeudi 29	Dimanche 29	
Mercredi 30	Vendredi 30	Lundi 30	
	Samedi 31	13 Mardi 31	

Nombre de semaines souhaité : 1 2

Entourer le numéro des semaines où vous êtes disponible.



Règlement

Petite Galerie du Musée - La Brigue



Dossier de demande à envoyer à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 30 mars, date limite de réception, par courrier ou par mail :

Maison du Patrimoine
Avenue Général De Gaulle
06430 La Brigue
ou
maisondupatrimoine@gmail.com

- Joindre le formulaire rempli ci-dessus + un CD de 10 photos d'œuvres récentes (ou photos sur papier), présentant les œuvres en vue rapprochées et en situation d'exposition.
- une biographie de l'artiste sur papier ou support informatique

Tout dossier parvenu après le 30 mars ne sera pas soumis à sélection.

Le comité de sélection se réunit au mois d'avril, les résultats sont communiqués aux candidats courant mai, ainsi que la période qui lui sera accordée. Le candidat sélectionné devra confirmer son accord dans les 10 jours.

Période d'exposition : de juin à septembre.

Durée : 1 à 2 semaines du samedi matin au vendredi soir.

Accrochage des œuvres le samedi matin. Décrochage des œuvres le vendredi soir. A la charge de l'artiste.

La mise à disposition de la salle est gratuite. L'exposition sera gardée par le personnel du Musée du Patrimoine aux heures d'ouverture de celui-ci (de 10h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf le mardi).

Un vernissage est offert par l'association mais pourra être amélioré par l'artiste s'il le souhaite. L'artiste devra être présent lors du vernissage.

Les ventes pourront être effectuées par le personnel du Musée. L'association ne prend aucun pourcentage sur les ventes d'œuvres exposées.

Les affiches et les cartons d'invitation sont à la charge de l'artiste, il devra remettre 50 exemplaires (cartons d'invitation) à l'association au moins 15 jours avant le vernissage. L'affichage et l'envoi du fichier d'invitations personnelles de l'artiste sont à la charge de celui-ci.

Le nombre et le format des œuvres doivent être suffisants pour réaliser une exposition harmonieuse. Les œuvres devront être assurées par l'artiste (assurance professionnelle ou responsabilité civile pour l'exposition). L'association décline toute responsabilité concernant les dégradations et vols des œuvres.

Espace d'exposition : La petite galerie (voir plan ci-joint) et éventuellement l'extérieur de la galerie

Pour le Conseil d'administration,
Le Conservateur.

L'artiste,

Plan Petite Galerie du Musée - La Brigue

